

Plan d'Actions Régional 2009 - 2012

**Fonderies et établissements
 de traitement de surface : CMR**

Production de documents techniques de référence pour les deux filières
 et évolution de 50 % des situations de travail
 pour réduire les expositions professionnelles aux CMR

CTN A

**Action spécifique vers
 les très petites entreprises (TPE)**

Meilleure intégration de la prévention dans les TPE (moins de 10 salariés),
 en ciblant deux secteurs d'activité.
 Prise en compte de la méthodologie d'évaluation des risques préconisée
 par la CRAM dans 50 % des établissements ciblés

CTR 1

**Détecteurs de lignes
 électriques aériennes**

Réduction du risque électrique par contact avec les lignes électriques aériennes
 lors de la livraison de béton prêt à l'emploi (BPE) de la part des fabricants de BPE
 et des sous-traitants "pompage", équipés de camions pompes et de camions tapis.

CTN F

**Secteur de la construction
 de pavillons individuels**

Mobilisation des acteurs de la construction de pavillons individuels
 autour des messages de prévention "positifs" visant à faire prendre conscience
 des risques et à valoriser des "bonnes pratiques" simples,
 pouvant être facilement mises en oeuvre

CTR 2

**Réduction de l'exposition
 des salariés aux poussières de bois
 dans les industries du bois
 et de l'ameublement.**

Production de documents de référence pour la filière et réduction de l'exposition
 dans 10 % des établissements de 5 salariés et plus,
 soit 40 établissements

CTN F

**Bonnes pratiques de prévention
 dans les pressings**

Réduction des risques liés à l'utilisation du perchloréthylène
 dans au moins 10 pressings, en privilégiant la solution
 de la substitution par changement de technologie

CTN F

**Prévention des TMS dans les filières
 viande de boucherie et avicole**

Prévention des TMS en assurant la promotion du pouvoir de coupe du couteau,
 par la formation de référents, dans au moins 40 établissements
 (soit environ 25 % des établissements de la région).

CTN D

**Accueil des salariés dans les filières
 viande de boucherie et avicole**

Réduction de la sinistralité (accidents, TMS) des nouveaux embauchés
 par la mise en oeuvre de procédures d'accueil formalisées dans 80 %
 des établissements de plus de 50 salariés de ces deux filières
 (soit environ 40 établissements).

CTN D

**Prévention des TMS
 dans les centres de tri de déchets**

Établissement d'un diagnostic approfondi du risque TMS
 dans 8 centres de tri de déchets. Obtention d'une amélioration concrète
 et pérenne des postes de travail pour prévenir
 l'apparition de TMS dans au moins 4 établissements de cette cible

CTN C

Transport routier de marchandises

Accroissement de la prise en compte de la prévention dans le Transport Routier
 de Marchandises (TRM) en faisant adopter plus de 50 % des préconisations
 du Service Prévention dans les établissements ciblés

CTN C